

les dangers personnels auxquels il était exposé, il secourut, par tous les moyens en son pouvoir, ceux que leurs titres et leur fortune plaçaient, bien plus encore que leur opinion, sous le glaive des lois qui servaient de prétexte pour décimer la France.

Un semblable dévouement ne pouvait manquer de lui valoir bientôt les honneurs de la proscription. Aussi fut-il dénoncé *pour avoir pansé les blessés et entretenu des intelligences avec les émigrés*. Incarcéré sur cette accusation, et il en fallait beaucoup moins dans ce temps là pour passer de la prison à l'échafaud, il fut pourtant rendu à la liberté, grâce à la protection reconnaissante d'un cordonnier qu'il avait guéri d'une fluxion de poitrine, et qui avait heureusement de l'influence comme président de section. Mais, peu de temps après, il tomba sous le poignard de l'un des dénonciateurs auxquels il avait dû son arrestation ; et, le 8 vendémiaire an VI (29 septembre 1797) il succomba aux suites des blessures que lui avait faites le fer de l'assassin.

La renommée d'honnête homme dont jouissait H.-J. Pointe était aussi généralement répandue que bien acquise. On trouvait en lui le *vir probus* d'Hippocrate dans toute la force de l'expression. Le talent et le savoir du médecin ne faisaient qu'ajouter un lustre de plus à cette qualité.

H.-J. Pointe laissa une veuve que la révolution avait privée de tous les appuis d'une famille, et un fils âgé de huit ans qu'il destinait à l'art de guérir. Quand l'époque des études fut arrivée pour cet enfant, il fut dirigé par Marc-Antoine Petit, qui rendit au fils les conseils, les leçons, et les bons offices qu'il avait reçus du père.

H.-J. Pointe travailla jusqu'à la fin de ses jours ; ses nombreux manuscrits en font foi. Il avait à peine quitté les bancs de l'école quand il publia l'ouvrage dont j'ai déjà parlé, et qui, bien que laissant beaucoup à désirer sous certains rapports, révélait cependant l'œuvre d'un médecin observateur et déjà capable de concourir au progrès de la science.

Comme praticien, il avait particulièrement étudié l'action des préparations antimoniales, de la cigüe, du sulfate de cuivre, du mercure, etc., dans le traitement de quelques maladies des organes de la respiration, dans celui des affections scrofuleuses, dartreuses, cancé-